



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Redon

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise et bâtiments conventuels

Monument(s)

Appellation : Eglise et bâtiments conventuels

Protection : classement

Arrêté : classement le 01/03/1990

Étendue de la protection : Eglise ; bâtiments conventuels (sauf partie inscrite) (cad. AK 112, 113) : classement par arrêté du 1er mars 1990

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.